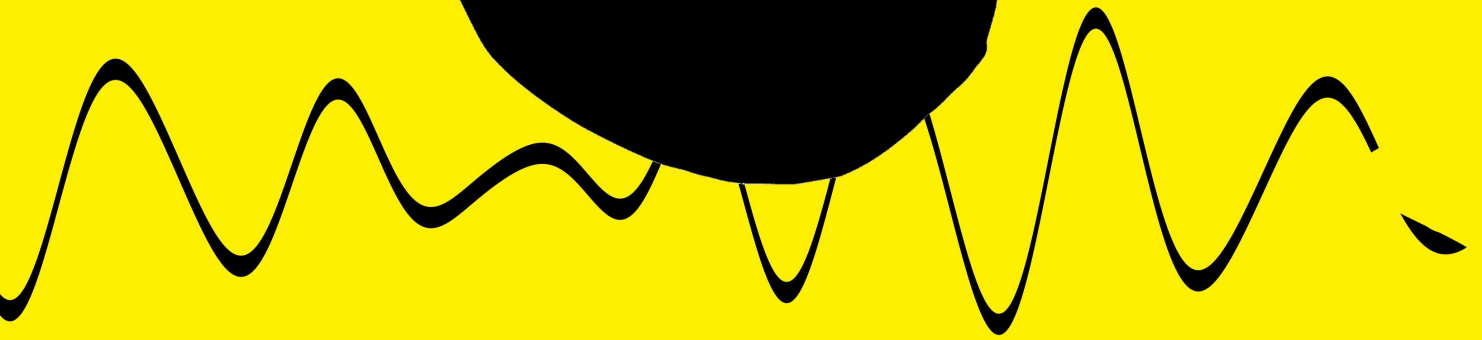


2025

SOLO #1



**Dispositif
d'accompagnement
pour création solo
Musiques improvisées
& inventives**

candidatures avant le 31 janvier 2025

ciegreenlab.com/lagrangedeloiseableu



SOLO accompagne les démarches de jeunes artistes désireux·se·s d'être épaulé·e·s dans le travail d'un premier solo.



Pour certain·e·s, jouer en solo s'impose comme une nécessité. Pour d'autres, comme une étape dans un cheminement.

C'est souvent l'occasion d'inventorier ses expériences, d'en saisir ce qui s'est métissé.

De comprendre d'où l'on vient, pour savoir où l'on veut aller.

Prendre le risque du solo, c'est avancer en terrain intime, questionner son for intérieur, formuler le confidentiel...

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Dispositif destiné aux musicien·ne·s de 35 ans ou moins, émergents, structurés ou en voie de développement, souhaitant créer un premier projet de solo dans les esthétiques du jazz, des musiques improvisées, contemporaines et de la recherche sonore.

Deux lauréat·e·s seront sélectionnés.

www.ciegreenlab.com/
lagrangedeloiseableu

LES LAURÉAT·E·S POURRONT BÉNÉFICIER DE :

- une semaine de résidence artistique à la Grange de l'Oiseau Bleu (Arthel - 58)
- un accompagnement artistique (travail sur la conception, la forme, l'écriture, l'instrumentarium...)
- un accompagnement technique et administratif par l'équipe de la Grange de l'Oiseau Bleu
- la prise en charge des frais annexes de la résidence
- une restitution publique à l'issue de la semaine et l'animation d'un temps pédagogique sont envisageables

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :

31 janvier 2025

RÉSULTATS :

fin février 2025 (après étude des candidatures et entretiens visio)

PÉRIODE DE RÉSIDENCE :

entre début mai et fin novembre 2025 (selon planning)

CANDIDATEZ :

<https://forms.gle/8su2m0kxuutHbaQc9>